

VOICI LE JOUR  
FAVORABLE

Retraite de Carême 2024 avec le Père Jacques de Jésus (Lucien Bunel) - Par la Croix vers la Lumière

« *Par la Croix vers la Lumière* » : en mars 1945, au camp de Gusen, le Père Jacques de Jésus griffonne au crayon de papier quelques mots en latin sur la feuille d'un petit carnet, signe simplement « fr. Jacques », puis il arrache la feuille et la remet à ses compagnons de déportation, Francisco (Paco) Lopez (espagnol) et Wacek (Polonais). Cet écrit peut être considéré à bon droit comme le Testament spirituel du Père Jacques.

*Per Crucem ad lucem !...*  
*Sine sanguinis non fit redemptio !...*  
*Qui facit veritatem venit ad lucem.*

Par la Croix vers la lumière  
 Sans effusion de sang,  
 il n'y a pas de rédemption.  
 Celui qui fait la vérité  
 vient à la lumière.

Ces mots jaillissent de son cœur de prêtre, habité par la parole de Dieu. Ils sont le mûrissement de toute une vie donnée, offerte.

La première phrase, que j'ai choisie comme titre de notre retraite de Carême, exprime **la foi profonde de l'abbé Lucien Bunel, devenu Père Jacques de Jésus en entrant au Carmel**. Elle témoigne également de l'espérance qui l'habite et de la charité

dont il fait preuve à l'égard de ses compagnons de déportation. C'est toute sa vie théologique qui s'exprime en ces quelques mots.

Cette courte phrase évoque le Mystère Pascal, Mystère de Mort et de Résurrection ; l'ultime parole étant laissée à la Vie, à la Lumière.

Quelle force d'espérance en ce lieu de l'horreur indicible et innommable.

Quelle proclamation de la victoire du Christ que nous fêterons à Pâques.

## Une vie donnée, une vie offerte, Père Jacques de Jésus (1900-1945)

Né le 29 janvier 1900, dans une famille pauvre et laborieuse, le petit Lucien veut très vite devenir un « grand monsieur le curé ». Les campagnes déchristianisées et les enfants livrés à eux-mêmes éveillent et affermissent sa passion d'apôtre et d'éducateur.

Quelques mois avant son ordination diaconale, il est nommé à l'Institution Saint-Joseph du Havre, ville où il découvre le Carmel.

Il est ordonné prêtre le 11 juillet 1925.

Après bien des luttes intérieures et extérieures, avec l'accord de son archevêque, il quitte le diocèse de Rouen et entre au noviciat des Carmes Déchaux à Lille, en septembre 1932. Il reçoit le nom de Jacques de Jésus.

Il fonde et dirige le Petit-Collège Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus d'Avon, y déployant les multiples



ressources pédagogiques de son âme d'éducateur. Il veut que « ses » enfants deviennent des hommes accomplis, conscients de leur responsabilité future, qu'ils soient des saints en « germes ».

Son cœur d'homme, de prêtre est blessé par les actes de barbarie du régime nazi ; bouleversé, il se met du côté de ceux qui souffrent et qui sont persécutés.

En mars 1943, il accueille trois enfants juifs au Petit-Collège. Le 15 janvier 1944 la Gestapo arrête les trois enfants et le Père Jacques. Avant de partir, il prononce ces mots : « *Au-revoir, les enfants, continuez sans moi !* ».

Il gravit un long calvaire : la prison de Fontainebleau, les divers camps de Compiègne, de Sarrebrück, de Mauthausen/Gusen.

À la libération, il est épuisé et s'éteint paisiblement à l'hôpital Sainte-Élisabeth de Linz...

**D'étape en étape, son cœur et son être s'enflamment de charité.** Stimulant par son attitude, il réchauffe par sa parole. **Pour tous, croyants et non croyants, français et étrangers, il témoigne en acte de la dignité de l'homme, de tout homme.**

Dans ces lieux de mort et de déchéances programmées, il parvient à célébrer l'Eucharistie et donner le pardon de Dieu, manifestant ainsi le triomphe de la Vie sur la mort, la Victoire sur le mal.





La famille Bunel en 1907

## L'esprit de la retraite : « Le voici le moment favorable » (2Co 6,2)

Le temps du Carême s'ouvre avec cette parole de saint Paul. Voici le moment favorable pour écouter la Parole de Dieu, pour laisser cette parole œuvrer en nous. Mais pour cela il nous faut d'abord demander l'Esprit Saint.

Au début d'une retraite qu'il prêcha en juin 1941, le Père Jacques disait :

*« Une retraite ne peut pas se bien faire, ne peut pas avoir de profondeur, ne peut pas porter de fruits, si ce n'est pas le passage de Dieu dans les âmes. L'Esprit Saint venant en nous, c'est le passage de Dieu en nous, c'est l'habitation de Dieu en nous. **Rendons-nous bien compte que Dieu est là, avec nous** ; que le ciel ce n'est pas un lieu*

*indéterminé ; il est en nous : le ciel c'est nous, c'est notre âme portant Dieu. Adorons la présence de Dieu en nous ».*

Invoquons l'Esprit Saint pour qu'il nous aide à vivre la plénitude de notre vocation chrétienne, de disciples du Christ Jésus.

## La dynamique de la retraite

7 étapes pour découvrir la lumière qui jaillit de la Croix du Christ Jésus.

- 1<sup>er</sup> dimanche :

« Sauvés par le Baptême »

- 2<sup>ème</sup> dimanche :

« Choisis par Dieu »

- 3<sup>ème</sup> dimanche :

« La Croix, sagesse de Dieu »

- 4<sup>ème</sup> dimanche :

« Vivre avec le Christ »

- 5<sup>ème</sup> dimanche :

« Apprendre l'obéissance »

- Semaine sainte :

« Prendre la condition de serviteur »

- Pâques :

« Rechercher les réalités d'en-haut »



# Indications pratiques

Vous recevrez chaque vendredi de Carême un mail qui comprend :

- Une méditation à partir du texte de l'Écriture et des écrits du Père Jacques (en différents formats : pdf, word, smartphone)
- Des pistes de mise en pratique
- Un podcast de la semaine
- Le calendrier de Carême pour prier chaque jour avec l'Écriture et le Père Jacques, en images

**Bonne retraite de Carême !**



Frère Didier-Marie GOLAY,  
ocd (couvent de Paris)



# Prier chaque jour de la semaine - Introduction

## Jeudi 15 février : Donner à Dieu



Briton Rivière « La tentation dans le désert »

« Je me donne tout entier (...) mais je suis pleinement conscient de ma faiblesse (...). J'attends donc tout de la bonté du Bon Dieu. Je me donne à lui mais pour que lui-même me travaille et me rende tel qu'il me veut et me porte dans sa pensée depuis l'éternité. » (Résolution de l'ordination au sous-diaconat, 1924)

« Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. » (Ac 20, 35)

Que vais-je donner à Dieu au cours de ce Carême ?

## Vendredi 16 février : Jeûner par amour



« Ces jeûnes acceptés par amour, avec grande hauteur de vue surnaturelle, sont extrêmement méritoires. » (Retraite au Carmel de Gravigny)

« Alors ils jeûneront. » (Mt 9,15)

Quel type de jeûne vais-je vivre pendant le Carême (nourriture, internet, media, ...) ?



# Samedi 17 février : Douceur et miséricorde



1929, l'Abbé Bunel au camp louveteau

« La douceur, la vraie douceur, la forte et calme douceur, ne peut habiter que le cœur qui s'oublie tout entier pour ne penser qu'aux autres. » (*En famille* 11-12, 1937)

« C'est la miséricorde que je veux. » (Mt 9,13)

J'exerce aujourd'hui une action avec douceur et amour au profit de mon prochain.

